

TCHIRINE MEKIDECHE [*]

Jouer dans la rue ou espaces d'enfants dans la ville

Est-il inopportun, dans un numéro consacré à la Jeunesse, de décentrer son regard et de le porter sur l'enfance, sujet sans doute moins préoccupant, moins brûlant que le premier pour notre société d'aujourd'hui, mais non moins révélateur, ni moins déterminant de son projet anthropologique.

Les enfants, dont un bon nombre peuple et anime si bruyamment nos rues, constituent presque la moitié de la population algérienne[1]. C'est pourtant un sujet d'intérêt mineur aussi bien pour le politique, l'urbaniste, l'aménageur ou l'architecte qui programment et réalisent leurs espaces de vie dans la ville.

L'article se propose d'analyser leur rapport à l'espace public urbain, et en particulier à la "rue". Est donc proposée une analyse, par comparaison-contraste[2] de la place assignée à l'enfant dans la ville dans les sociétés fortement industrialisées, urbanisées et motorisées (en première partie, sous le titre de "la rue interdite à la rue à reconquérir") puis dans une société maghrébine comme la société algérienne (en seconde partie, sous le titre "la rue-espace d'enfants en Algérie").

I. DE LA RUE INTERDITE A LA RUE A RECONQUERIR

"La rue est faite pour qu'on y passe mes enfants, non pour qu'on y joue. Ne vous attardez jamais dans la rue, je vous le demande à genoux. Et méfiez-vous de tout. Méfiez-vous des (...) camions qui écrasent chaque jour à Paris beaucoup de petits enfants. Méfiez-vous des gens que vous ne connaissez pas, et si quelqu'un vous adresse la parole, répondez poliment : "Oui, Monsieur. Non, Monsieur"... et sauvez-vous, sans en avoir l'air.

Ainsi parlait notre maman qui n'arrivait pas à nous convaincre".

Cette image de la rue-lieu de passage, rue-danger, rue-interdite, si bien mise en scène par George DUHAMEL, dans Le notaire du Havre, s'est progressivement élaborée et imposée dans les sociétés à culture judéo-chrétienne et à économie libérale, fortement industrialisées, urbanisées et motorisées et qui ont, de ce fait, développé un certain modèle culturel d'image de l'enfant, de l'éducation à lui donner, de l'espace à lui assigner dans la ville.

Philippe ARIES [3] a fort bien montré comment la rue, autrefois seul espace social, à la fois public et privé, lieu de vie dense, de spectacle

et de liberté pour petits et grands, a perdu, au fil des siècles sa fonction de lieu de vie, de jeu, de rencontre, d'échanges, de sociabilité pour n'être plus qu'un lieu de passage ; comment l'Eglise et la Famille, au nom de la morale, l'Ecole, au nom de l'instruction, ont retiré l'enfant de la rue et installé, enfermé dans une sorte de "réserve" : l'école ou le collège. Depuis lors, tout le travail éducatif consiste à isoler et protéger l'enfant, à rationaliser ses comportements, abolir sa "sauvagerie initiale" et à l'exclure de la vie et de l'espace adultes, comme le veut l'idéal rousseauiste dont sont directement tributaires grand nombre de conceptions éducatives modernes.

Et si la voiture, conjuguée à la frayeur des mères si bien décrite par G. DUHAMEL, a accéléré cette exclusion au point de finir par interdire tout l'espace public urbain à l'enfant non accompagné, l'urbanisme fonctionnaliste lui, comme méthode pragmatique d'aménagement de l'espace est venu, au nom de la rentabilité, la codifier. Il a relégué l'enfant, au moment de ses loisirs, c'est-à-dire en dehors du temps scolaire et familial, hors de l'espace public et l'a confiné dans des "réserves" institutionnelles, sous la garde de professionnels : aires de jeux sous toutes leurs formes (plaines de jeux, terrains d'aventures, centres aérés, maisons de jeunes, fermes d'enfants). Le reste est devenu interdit : défense de jouer sur les pelouses, les allées des parcs, sur les trottoirs, dans les vestibules, les couloirs, les caves, les remises et tous passages communs précisent par exemple certains règlements intérieurs de cités H.L.M. [4].

Les seuls lieux d'existence assignés à l'enfant sont dès lors la famille, l'école et les équipements socio-éducatifs. Ceux-ci ne font que prolonger la réclusion familiale et scolaire. Ces lieux où il doit pouvoir s'ébattre ne font que localiser, ponctualiser et circonscrire ses activités, ses jeux. A tout moment de la journée, de la semaine ou de l'année, le domaine de l'enfant est parfaitement délimité, marqué. Sa présence en dehors des lieux qui lui sont assignés est signe d'infraction, de déviance, de désordre.

On ne voit donc plus d'enfants dans la ville. Mais longtemps considérée comme normale, cette absence apparaît aujourd'hui choquante [5]. Et depuis quelques années, un nouvel intérêt envers l'enfance se développe dans le cadre des problèmes posés par l'urbanisme et l'écologie. La place de l'enfant codifiée, délimitée avec soin dans des lieux protégés semble être remise en question. Les représentations, les idéologies relatives à l'enfance changent. L'interaction de l'enfant et du milieu construit devient un thème de débats et de recherches pour les planificateurs [6]

Une idée neuve s'affirme depuis quelques années : le droit des enfants à la ville et la nécessité de la transformer pour répondre à leurs besoins, leurs aspirations. L'ouverture et l'intégration succèdent alors à l'exclusion et à la réclusion.

Se mettent progressivement en place des pratiques urbaines nouvelles visant à décroquer l'espace de l'enfant, à le réinsérer dans la ville et la société globale cours d'écoles ouvertes sur le quartier, équipements

intégrés, cours urbaines, traitement et organisation d'espaces de voisinage, chemins semi-collectifs. D'autres pratiques visent la réintroduction ponctuelle ou permanente de l'enfant dans la rue en agissant sur le flux de passage des voitures ; introduction partielle avec le principe de la "rue du mercredi qui consiste à fermer à la circulation automobile à une, deux... rues en mettant en place une animation appropriée ; réintroduction plus stable avec le principe du "Woonerf" néerlandais. Réalisés à l'initiative d'associations locales ou de municipalités dès les années 60, codifiés depuis 1976 par une loi nationale, les "Woonerfen" réouvrent la rue aux enfants comme terrain de jeux en faisant coexister automobiles et enfants. La sécurité des enfants est garantie par un ensemble de règlements et d'aménagements au sol - chaussée étroite, chicanes, revêtement irrégulier - qui contraignent l'automobiliste à ralentir (5 Km/h) et à faire attention [7].

Les britanniques, eux, sont allés plus loin par une remise en question des conceptions habituelles de l'espace urbain lui-même. Une série de recherches techniques précises sur de nouvelles normes de voirie qui ne privilégieraient plus la seule conduite automobile au détriment des autres fonctions possibles de la rue ont été menées et ont abouti à des réalisations concrètes localisées (comté de l'Essex notamment), rééditant ainsi, de manière plus rationalisée des configurations urbanistiques et architecturales traditionnelles oubliées depuis la grande vogue du fonctionnalisme. L'apparition de ruelles tortueuses, de bâtisses sans jardin de devant, de coudes brusques, d'étroites allées sablées menant à deux ou trois maisons plus retirées, de hauts murs cachant la rue aux virages, fait suite au recalibrage des rues en secteur résidentiel neuf [8].

Si nous nous sommes attachés à procéder à cette analyse de la place de l'enfant dans les cités dites "occidentales" c'est pour mieux mettre en relief celle que la société algérienne réserve à ses enfants dans ses villes. Nous avons été frappés par le fait que certains soient choqués de la présence des enfants dans la rue alors que d'autres le sont de leur absence, mais aussi comme nous le voyons au terme de cette première partie, par ce courant qui vise à "redonner" la rue à l'enfant et à faire vivre aux petits "occidentaux" d'aujourd'hui la réalité d'un grand nombre de petits algériens.

II. LA RUE-ESPACE DE JEU POUR L'ENFANT ALGERIEN

"Pour ses jeux, Omar ne connaissait d'autres lieux que la rue. Personne et sa mère moins que quiconque, ne l'empêchait, quand il se réveillait, de courir dans la rue. Ils avaient déménagé des dizaines de fois, mais dans chaque quartier, il existait un passage au milieu des derbs, des lotissements en construction, que tous les enfants élisait comme lieu de leurs ébats. Omar passait là son temps libre, autant dire toute la journée (...). On aurait étonné sa mère si on se fut avisé de lui dire qu'il n'était pas bien indiqué de laisser un enfant traîner de la sorte, n'importe où, qu'il risquait de se dévoyer, d'acquérir des goûts de vagabondage et de paresse".

Ce texte de Mohammed DIB, extrait de La Grande Maison paru aux éditions du seuil en 1952 nous semble bien concrétiser la réalité de bon nombre d'enfants algériens, ces enfants qui peuplent et animent si bruyamment nos rues ou plus précisément nos "Zanka".

Ce que nous désignons par "rue-espace" de jeu n'est que la traduction assez insatisfaisante de "Zanka", terme d'arabe dialectal auquel nous n'avons trouvé aucun équivalent en langue française. Une langue permet de traduire la manière dont une culture appréhende l'espace. C'est ce que semble faire l'arabe dialectal avec ce terme qui concrétise un mode d'appropriation socio-culturelle de l'espace urbain en Algérie.

Si l'on se réfère à la langue classique, "Zanka" désigne une ruelle, une petite rue, une rue étroite. "Cha'ri" est un chemin bordé de maisons autrement dit une rue au sens même où le définit le Petit Robert, soit "Voie bordée au moins en partie de maisons, dans une agglomération". "Tarik" correspond au chemin, à la route.

L'arabe dialectal n'a retenu, dans son lexique courant que les deux termes : "zanka" et "tarik" et en a quelque peu modifié, plus précisément élargi le sens. La "zanka" se révèle être un espace d'enfant dans la ville, espace tout à la fois ludique et éducatif. Elle désigne l'espace sur lequel s'ouvre, en ville, une habitation. Espace du "dehors" par rapport à l'espace du "dedans", espace public par rapport à l'espace privé du logis familial, elle ne se rapporte donc plus, dans la ville d'aujourd'hui, à la seule notion de ruelle, au sens strict que lui confère son étymologie (c'est le terme "zanka" qui le désigne). Mais de son origine, elle garde un grand nombre de "propriétés", de fonctions.

La notion de "zanka" nous semble, à l'origine, étroitement liée à l'urbanisme propre à la ville dite "arabo-musulmane" antérieure à la colonisation, urbanisme au sens d'appropriation fonctionnelle de l'espace par l'homme.

Cette urbanisation s'est traduite avant et pendant une partie de la période coloniale, par une organisation de l'espace urbain profondément différente de l'organisation hausmanienne de la ville dite "européenne". Agglomérat dense de maisons, complexité du réseau de ruelles et d'impasses, introversion des maisons à patio central, animation des terrasses ouvertes au ciel et au soleil, ainsi se caractérisent par exemple la Casbah d'Alger mais aussi la vieille ville de Constantine, Ténès, Tlemcen, etc... Loin d'être un assemblage anarchique de maisons et de quartiers ne laissant place qu'à un dédale de ruelles et d'impasses, la ville du XIXe siècle représente une projection spatiale des structures sociales de base, une inscription au sol d'un mode de vie et d'une organisation de la société, de son rapport au monde extérieur, de ses valeurs et de ses propres lois internes [9].

Deux catégories spatiales - extérieur et intérieur - semblent déterminer, de manière particulièrement significative, l'organisation générale du plan de la ville, aboutissant à un schéma spatial caractérisé par des hiérarchies et de destinations rigoureuses. L'opposition générale entre extérieur et intérieur prend la forme d'ensembles bâtis à configuration

linéaire et sérielle s'alignant le long des parcours principaux ou secondaires de la ville, immédiatement accessibles, et d'ensembles conçus à partir d'un espace central d'accès plus difficile car condensés en noyaux de maisons juxtaposés et desservis par des ruelles ou des impasses parfois munies de portes à leur extrémité, au bord de la rue (squiffa). Ces noyaux forment les secteurs résidentiels, retranchés par rapport aux réseaux de parcours (les rues) et de l'échange (mosquées, commerces...), espaces intérieurs à l'intérieur de l'espace de la ville.

A la femme l'espace intérieur, fermé et protégé, isolé de la rue et d'accès peu facile. A l'homme, l'espace extérieur ouvert de la rue et de l'échange, d'accès immédiat. Entre eux deux, les dispositifs d'éloignement et d'exclusion que sont la "squiffa", l'impasse, la "zanka" au sens étymologique. La "zanka" représente donc un espace intermédiaire, écran, tampon entre l'espace intérieur privé réservé à la femme et l'espace extérieur public réservé à l'homme.

Dans ce schéma spatial, où se situe la place de l'enfant ? Est-il à l'intérieur avec les femmes, à l'extérieur avec les hommes, ou dispose-t-il d'un espace spécifique ?

En milieu traditionnel algérien où la hiérarchie de l'âge s'entrecroise avec la hiérarchie des sexes, la place de l'enfant est fonction et de son âge et de son sexe. La hiérarchie de l'âge, autour de laquelle se structure l'organisation de la "ayla" établit la place et le rôle de chacun dans le groupe. Elle crée un cloisonnement entre adultes et enfants presque aussi strict que celui établi entre hommes et femmes par la hiérarchie des sexes.

De la naissance au sevrage, qu'il soit fille ou garçon, l'enfant vit dans l'univers clos et limité de la maison, c'est à dire à l'intérieur, dans l'espace féminin. Il s'y épanouit dans le cadre d'une relation privilégiée et effectivement très chargée avec la mère (et ses divers substituts). Mais dès le sevrage (relativement tardif) s'opère une restructuration de l'univers relationnel de l'enfant. Celui-ci est incité à se détacher de la mère et à se tourner vers des échanges avec des personnes autres que celles de l'univers clos des femmes. L'enfant est introduit dans un groupe plus large et un espace plus ouvert pour "voir le monde et la vie", "pour qu'il apprenne", "qu'il se forme", en un mot pour qu'il se socialise. Mais ce ne sont ni l'univers ni l'espace des hommes, seul le garçon y accédera lorsqu'il sera plus âgé. C'est avec la société enfantine du voisinage que l'enfant devra établir ses nouveaux échanges, dans un espace qui n'est ni celui des adultes hommes, ni celui des adultes femmes, mais l'espace protégé et semi-ouvert de la "zanka", qu'il peut s'approprier et où il jouit, comme le jeune héros de Mohammed DIB d'une quasi-liberté jusqu'à l'âge du "Voile" (Hadjba) pour les filles (avant la puberté), plus tard pour les garçons.

L'enfant disposait donc dans la ville ancienne à "urbanisme maghrébin", d'une place spécifique et reconnue. En va-t-il de même dans la ville "moderne" d'aujourd'hui ?

La situation coloniale a bien vite modifié le visage des cités algériennes. "Il est temps de restaurer en architecture saine, suivant les traditions aryennes, ce que l'âme orientale a bâti dans l'illusion, de renier El-Djazair, de retrouver Icosium". Ces propos de Cotereau, Ingénieur de la ville d'Alger, si typiques de l'incompréhension et du mépris du pouvoir colonial expliquent la finalité des différents plans d'aménagement et d'extension qui de 1830 à 1930 vont imposer l'urbanisme à base de règles d'alignement en vigueur à l'époque dans la métropole, c'est à dire une organisation linéaire de la ville le long d'axes carrossables. A Alger, on va tailler de larges rues dans le tissu ancien procédant ainsi au découpage le plus brutal des vieux quartiers. En 1846 est tracée la première ville européenne extra-muros, à maillage quadrangulaire. Tous les travaux s'inscrivent dans un urbanisme de démolition et de dévalorisation du cadre ancien.

Mais si la "zanka" disparaît de la ville européenne, il n'en va pas de même pour les nouvelles zones d'habitat de la population algérienne. Car lorsque celle-ci, retranchée et de plus en plus compressée dans la vieille ville du fait des démolitions entreprises (notamment à Alger) puis refoulée par le contrôle policier effectué sur le sol urbain, va peu à peu s'agglomérer, au début du siècle, sur d'autres noyaux de fixation périphériques à la ville européenne, elle va reproduire l'architecture et le mode de distribution spatiale de la ville arabo-musulmane. L'habitat spontané des quartiers dits "indigènes" se caractérise par la même introversion des maisons à terrasses et à patios, à un ou deux niveaux, s'isolant des artères carrossables tracées par les pouvoirs publics par le même réseau d'impasses (ou squiffas), de ruelles (ou zanka) peuplées d'une multitude d'enfants.

Jusqu'à l'indépendance, les populations algériennes et européennes vont vivre de façon totalement séparée, tant du point de vue matériel que juridique ou culturel. La dichotomie ville "musulmane" - ville "européenne" ne cessera de s'accentuer, chacune suivant sa propre dynamique de croissance. Les quartiers européens suivent une évolution de croissance urbaine de modèle occidental. Le noyau du centre de colonisation se compose de maisons mitoyennes, alignées sur la rue principale, avec un étage sur rez-de-chaussée : type d'instauration méridionale encore courant dans tous les centres secondaires d'Algérie, mais plus rare dans la grande ville où la valeur foncière les a fait remplacer par des immeubles plus importants. Ce modèle a fini par diffuser dans le type d'habitat algérien, avec l'accès à la propriété de parcelles plus grandes : extraversion des maisons, couloirs intérieurs, balcons, grandes fenêtres caractérisent désormais l'habitat individuel des nouveaux quartiers, notamment après l'indépendance.

1930. Année du centenaire de la colonisation voit s'amorcer un tournant dans la politique de développement urbain: apparition des grands ensembles, des regroupements urbains en logements sociaux, du principe du zoning expérimenté en France et qui trouvera sa meilleure expression dans le plan de Constantine élaboré peu de temps après le déclenchement- de la lutte armée. A Alger se multiplient les immeubles

de grande taille pour européens. Pour la population algérienne peu de réalisations ou alors des réalisations fragmentaires sur les collines périphériques pour tranquilliser les consciences et vite abandonnées et investies par les bidonvilles. Les cités de regroupement prévues dès 1935 ne seront réalisées qu'en 1955, après le déclenchement de la lutte armée. Le plan de Constantine, stratégie délibérée de mise en place des structures néocoloniales va essaimer d'immeubles du type H.L.M. le plus courant, la majeure partie des petites villes d'Algérie.

Le visage des cités algériennes n'a pas subi de notables changements depuis l'accès à l'indépendance. Le cadre ancien subsiste. S'est développé, à la périphérie des villes l'habitat collectif (comme les importantes extensions urbaines de Bab-Ezzouar, des Anassers, de Gué de Constantine à Alger) dans le cadre de réalisation du programme des 100.000 logements/an, production de série conçue sur des normes européennes, selon les systèmes du plan type, des typologies de l'immeuble rectiligne, de l'espace "prospect" rappelant, sur le plan formel, les produits du plan de Constantine. De son côté, la construction privée s'est intensifiée dans un cadre non planifié, soutenu par une crise aiguë du logement allant de la construction de villas de bon standing sur des lotissements officiels, aux constructions plus ou moins licites sur des terrains privés ou résiduels, des petites maisonnettes au bidonville [10].

Coexistent donc aujourd'hui dans un grand nombre de villes algériennes quatre types d'habitat, et donc quatre types d'appropriation de l'espace urbain

1 - l'ancien habitat de type européen, aligné le long des voies de parcours carrossables, au centre ville, de type individuel ou collectif ;

2 - l'ancien habitat de type local plus ou moins isolé, des voies de parcours, à la périphérie des quartiers de type européen ainsi que l'habitat de la vieille ville antérieure à la colonisation (pour certaines villes) ;

3 - le récent habitat collectif, type H.L.M. réalisé soit par le plan de Constantine, soit par l'Algérie indépendante et situé à l'extrême périphérie de la ville ;

4 - le récent habitat individuel, nettement influencé par le type européen.

Que représente la "zanka" pour chacun de ces quatre types d'habitat ?

La "zanka", avons-nous dit, est constituée par l'espace sur lequel "s'ouvre" en ville, une habitation. Elle est à distinguer de "tarik", la rue, voie de parcours principale ou secondaire destinée à la circulation des voitures et des piétons. La "zanka" espace d'enfant est tout espace extérieur proche, centré sur le domicile, à la libre "appropriation" des enfants et vécu dans la sécurité puisque lieux et personnes sont connus. C'est un lieu de rencontre entre enfants, en dehors de la société adulte. L'âge et le sexe déterminent les limites du périmètre utilisé. C'est un

espace "institutionnellement ludique" comme la cour de récréation de l'école.

Espace de rencontre et de jeu entre enfants, la "zanka" semble assumer le même rôle, quelque soit le type d'habitat. Mais sa configuration physique, écologique en est par contre largement tributaire. Elle est déterminée par un ensemble de caractéristiques, les plus importantes étant :

- le type de " finition" et d'aménagement des espaces extérieurs immédiats : espaces finis des cités anciennes ou "bruts" des nouvelles cités où les trottoirs sont délimités sans plus, (valable pour l'habitat collectif autant que pour l'habitat individuel) ;
- la nature du sol : trottoirs pavés ou non -espaces verts (aménagés par les propriétaires) ou espaces à l'état brut de terre battue ;
- la superficie : trottoirs étroits du centre ville ou chacun joue devant sa maison ou espace plus large de la "zanka" des grands ensembles ;
- le flux de circulation automobile : varie en fonction de la largeur des voies et du moment de la journée ;
- présence de commerces permanents ou ambulants et donc de points d'animation ;
- niveau socio-économique des populations résidentes et donc attitudes des parents vis-à-vis de la rue comme espace de jeu.

Mais quelles que soient les caractéristiques écologiques des sites sur lesquels nous avons procédé à l'observation des activités des enfants, ceux-ci étaient présents, et en nombre non négligeable. Ce qui nous a amené à nous interroger sur le pourquoi de leur présence. Celle-ci n'est pas déterminée par les seules opportunités ludiques offertes aux enfants par les sites, mais par une conception socio-culturelle de l'enfance, de l'éducation à lui donner, de la place à lui accorder dans la société globale et donc dans l'espace urbain ; conception dominante certes, aujourd'hui en Algérie mais qui n'est pas le fait de toutes les familles.

L'enfant est en général, très tôt incité à se détacher de la mère et de ses substituts et à entrer dans le monde de la socialisation. La rue lui est alors offerte, champ social immensément élargi, ouvert à toutes les explorations et où il se meut librement.

Très tôt, cela signifie dès qu'il marche et même, comme nous l'avons souvent observé, avant qu'il ne marche. Car la rue lui est offerte, là, comme objet d'observation comme spectacle. Point n'est besoin de marcher pour cela : les genoux de la grand-mère, la hanche d'une grande soeur, un cageot vide constituent d'excellents postes d'observation [11].

Entrer dans le monde, la socialisation, c'est entré dans le groupe des semblables. C'est avec leurs aînés immédiats qu'ils retrouvent dans cet espace de rencontre qu'est la "zanka", que les enfants vont procéder à une bonne partie de leur apprentissage social et probablement intellectuel.

La "zanka" constitue en ce sens, non pas seulement un espace d'enfant et de jeu, mais aussi un espace éducatif. L'enfant "apprend" et se "forme" [12] auprès de ses pairs et des aînés. Ceci est très nettement formulé dans les propos des mères algériennes interrogées qui confèrent donc à la société enfantine un rôle éducatif certain. Dans une Algérie toujours attachée à ses valeurs arabo-musulmanes dites traditionnelles, l'éducation n'est pas envisagée comme seulement descendante, et donc du ressort privilégié de l'adulte et de l'institution scolaire. Les familles considèrent l'expérience de la "zanka" comme nécessaire à la formation de l'enfant. Celui-ci doit y acquérir des habiletés indispensables à sa vie sociale d'aujourd'hui et de demain, apprendre à se comporter, à se "débrouiller" seul, sans le secours de l'adulte, avec ses pairs, ses aînés en âge et ses cadets [13]. L'adulte considère qu'il n'a pas à se préoccuper, ni à intervenir dans ce que vit ou fait l'enfant dans cet immense champ d'expérience sociale qu'il lui offre. C'est son monde pro pré, où il est pratiquement libéré de l'autorité adulte mais sans en être isolé ou ségrégué; il doit y procéder à une partie de son auto-construction, celle que l'éducation formelle et explicite de l'institution scolaire n'assure pas.

La "zanka" est bien l'espace du dehors où les enfants peuvent jouer. Mais tous les enfants algériens ne "sortent" pas y jouer. Cela dépend du niveau socio-culturel et du degré d'acculturation des parents. Pour les plus acculturés, la "zanka" c'est la rue-lieu de passage, la rue-danger, la rue-interdite, telle que la met en scène G. Duhamel. Pas question de laisser leurs enfants "sortir jouer" dans ce milieu qu'ils estiment tout à fait nocif sur le plan éducatif. Pas question de les laisser en contact avec "l'éducation de la rue" [14].

Pour les plus attachés au modèle éducatif traditionnel, la rue constitue un milieu éducatif nécessaire à la formation de la personnalité des enfants, surtout des garçons. Pas question de les éduquer dans les jupons de la mère. Ils doivent apprendre, au contact des autres, à devenir des hommes. La "zanka", un milieu nocif à interdire à l'enfant ? "On aurait bien étonné sa mère si on se fut avisé de lui dire qu'il n'était pas bien indiqué de laisser un enfant traîner de la sorte, n'importe où, qu'il risquait de se dévoyer..." répondrait le petit Omar que décrit M. DIB dans La Grande Maison, et bien d'autres enfants et parents en Algérie.

"Zanka" milieu nocif, "zanka" milieu nécessaire à l'enfant : entre ces deux pôles, toute une représentation assez ambivalente et mitigée chez beaucoup d'autres parents laissant néanmoins leurs enfants sortir jouer dehors mais en ne leur accordant qu'une liberté très surveillée.

Dans dix ans, dans vingt ans, dans....., y aura-t-il encore des enfants jouant dans nos "zanka" ? En seront-ils chassés par la modernité vers laquelle tente de se diriger notre société, et plus précisément, l'urbanisation et la motorisation croissantes ainsi que l'adoption de modèles éducatifs en rupture avec la tradition familiale maghrébine ?

Nos cités seront-elles condamnées à ressembler à celles bien tristes, car sans enfants, des pays surindustrialisés ?

Notes

[*] Maître-assistante Chargée de Cours à l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education - Université d'Alger

[1] Cette évaluation concerne la classe d'âge des moins de 15 ans qui représente 44 % de la population globale algérienne. Mais est-ce cela l'enfance ? Il est à noter la relativité et l'ambiguïté de toute définition de l'enfance. Quand commence-t-elle ? (l'embryon est-il déjà un enfant ?). Quand finit-elle ? Quels critères utiliser pour délimiter les frontières de cette classe d'âge ? Peut-on détacher la catégorie d'enfance et d'enfant de ses conditions sociales de production et l'universaliser ? Tout un développement serait nécessaire que nous n'entamerons pas ici. Nous avons choisi de considérer ici l'enfant "comme un être qui joue et rien d'autre", comme le définit J. CHATEAU, dans son ouvrage le jeu de l'enfant après 3 ans.

[2] R. ZAZZO, La comparaison en psychologie, Enfance, 1984, n°4, p. 235.

[3] ARRIES (P.), L'enfance et la vie familiale sous l'ancien régime, Poitiers, Univers historique, Seuil, 1980.

[4] L'enfant et son espace, Architecture d'aujourd'hui, n° 204, 1979.

[5] HERZLICH (G.), L'enfant et la ville, le Monde de l'Education, n°33, 1977, pp. 5-9.

[6] CHOMBARD DE LAUWE (M. J.), L'interaction de l'enfant et de l'environnement : objet de recherche et révélateur social, Bulletin de Psychologie, 1976, 29, pp. 954-962

[7] Cf. (4), op. cit.

[8] Cf. (4), op. cit.

[9] CHEVALLIER (D.) (sous la direction de), L'espace social de la ville arabe, Paris, Maisonneuve-Larousse, 1979.

[10] DELUZ (J. J.), Aperçu sur l'architecture et l'urbanisme à Alger. Alger, E.P.A.U. 1979.

[11] Nous avons observé à plusieurs reprises des enfants de 10 à 15 mois "déposés" dans un contenant : un cageot de légumes vide, par exemple, à défaut de

poussette, est placé par les soins de la maman juste devant le seuil de la maison. Des cartes postales sont actuellement en vente illustrant parfaitement cela.

[12] Nous traduisons les expressions d'arabe dialectal utilisées en Algérie à ce propos.

[13] Ne voyons-nous pas ici les prémisses de la "débrouillardise" d'une certaine jeunesse d'aujourd'hui ?

[14] T. MEKIDECHE, Apprendre à l'école de la rue, Revue Algérienne de psychologie et des Sciences de l'Education, n° 4, 1990, pp. 24-32.